

DECLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION DE GREVE

Relative à la mise en place du droit d'accueil dans les écoles par les collectivités locales
en application de l'article 5 de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008

① La **réception** de la déclaration individuelle d'intention de grève doit impérativement être effectuée dans nos services 48 heures dont 1 jour ouvré avant la date prévue du mouvement de grève, conformément à l'article L. 133-4 du code de l'éducation.

Je, soussigné(e),

Nom, prénom : _____

Affectation principale (type & nom d'école) : _____

Commune : _____ Circonscription : _____

Fonctions : *

☐ Directeur(trice) ☐ Adjoint(e) ☐ Remplaçant(e) ☐ Autres : _____

Ecole (type & nom) et commune d'exercice le jour de la grève (si différente de l'affectation principale) : _____

Fonctions assurées dans l'école **le jour de la grève** : *

☐ titulaire de la classe / directeur(trice) non déchargé(e)

☐ remplaçant(e)

_____ (indiquer le nom de l'enseignant(e) remplacé(e))

☐ assurant une décharge ou un complément de service

_____ (indiquer le nom de l'enseignant(e) remplacé(e))

☐ autres (à préciser)

Professeur(e) des écoles, instituteur(trice) informe Monsieur le DASEN, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Charente, de mon intention de participer au mouvement de grève prévu **pour la journée du** : ____/____/20____ à partir de ____ heures, qui ne présage pas de ma participation effective à celui-ci.

Fait à _____ le ____/____/20____

Signature de l'enseignant(e)

Déclaration à renvoyer à la DSDEN de la Charente par courrier électronique auprès du secrétariat de votre circonscription d'affectation :

- Circonscription Angoulême Est : ce.angouleme.est@ac-poitiers.fr
- Circonscription Angoulême Nord : ce.angouleme.nord@ac-poitiers.fr
- Circonscription Angoulême Sud : ce.angouleme.sud@ac-poitiers.fr
- Circonscription Angoulême Préélémentaire : ce.angouleme.preelementaire@ac-poitiers.fr
- Circonscription Confolens : ce.confolens@ac-poitiers.fr
- Circonscription Cognac : ce.cognac@ac-poitiers.fr
- Circonscription ASH : ce.angouleme.ash@ac-poitiers.fr